Image not found or type unknown

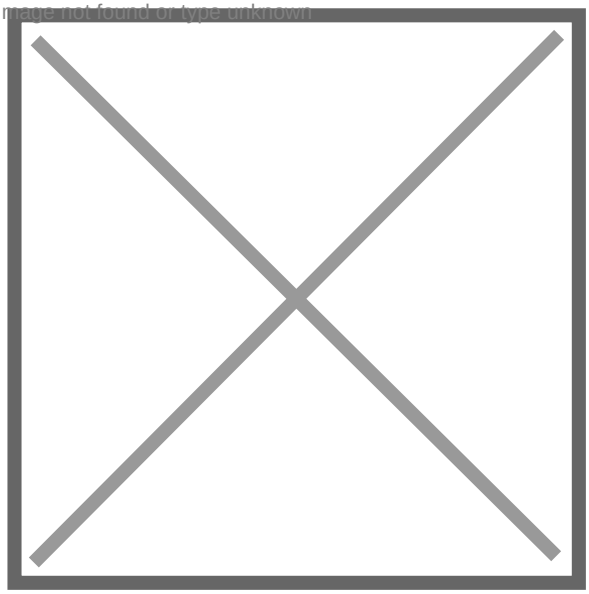

Droit dune mère envère le père biologique qui voudrais revenire

Par **nancymeloche**, le **20/09/2011** à **14:25**

Bonjour,
Je m'appelle nancy et jai faite un gros gaffe et depuis je vie suis stréser a l'ose.

Je m'explique il y pas pas long temp mon garcon de 8et demi qui vie chez moi a temp plien a vue un journné le père biologique mais ce pendant j'ai réalisé que cétais la pire gaffe de ma vie. Cest alors quil voudrais changé sont nom et avoire le droit visite moi je veut pas .Depuis sa naissence c'est moi qui sen occupe et non lui qui la jamais vue .. Voici plus de renseignement je vie avec mon conjouin tout au long de ma grossesse et il la vue n'être sur le certifica de naissence le père biologique est déclaré inconnue ,mais mon conjouin la adopté a l'age de 3ans environ et il porte sont nom depuis jusqu'à maintenant.. Quelle sont mes droit de protection si je veux pas que le père revienne dans sa vie pi quil change sont . apres tout il a abandonné et mon fils a maintenant 8 et demie .. svplait aider moi ..

Par **mimi493**, le **20/09/2011** à **15:21**

L'adoption a été faite devant un tribunal ?
Est-ce une adoption simple ou plénière ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés